

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 15022  
Numéro SIREN : 899 216 386  
Nom ou dénomination : HOLDING CAPTAIN CRUNCH

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2023 sous le numéro de dépôt 5448

## HOLDING CAPTAIN CRUNCH

**Société par actions simplifiée  
au capital de 1.348 euros  
Siège social : 3 avenue Stéphane Mallarmé  
75017 PARIS  
899 216 386 RCS PARIS**

---

### **DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE LE 21 JUILLET 2021**

L'an deux mille vingt et un,  
Le vingt et un juillet,

Les soussignés :

#### **HOLDING HAMSTER 1**

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 3 avenue Stéphane Mallarmé 75017 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 898 916 903, représentée par son Président, Mme Valérie POULAIN DE SAINT PERE née CHAUSSEREAU, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

#### **HOLDING HAMSTER 2**

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 3 avenue Stéphane Mallarmé 75017 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 898 917 133, représentée par son Président, Mr Axel FERDINAND-DREYFUS, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

#### **HOLDING AL CONSULT**

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est situé 14 rue Jules Vanzuppe 94200 IVRY SUR SEINE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 898 870 993, représentée par son Président, Mr Lionel AUROUX, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

#### **SLN**

Société civile au capital de 1.601.000 euros, dont le siège social est situé 19 boulevard de Courcelles 75017 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 891 693 145, représentée par son Gérant, Mr Rudy BOUKHRIS, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

(ci-après les « **Associés** »)

détenant, ensemble, l'intégralité des actions formant le capital social de la société HOLDING CAPTAIN CRUNCH, société par actions simplifiée au capital de 1.348 euros, dont le siège social est situé au 3 avenue Stéphane Mallarmé 75017 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 899 216 386 (la « **Société** »),

ont, conformément à l'article 21 des statuts, pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- Renonciation à soulever toute contestation résultant du non-respect des délais de convocation et de mise à disposition des documents sociaux ;
- Augmentation de capital avec délégation de compétence ;
- Autorisation au Président à réaliser l'augmentation de capital par suppression du droit préférentiel de souscription ;
- Pouvoir pour formalités.

\* \* \*

AL M  1  
RB

## **DECISION PRELIMINAIRE**

### ***Renonciation à soulever toute contestation résultant du non-respect des délais de convocation et de mise à disposition des documents sociaux***

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président,

**prennent acte** que l'ensemble des associés ont pris connaissance des présentes décisions et des opérations qui y sont décrites et, en conséquence,

**décident** d'approuver expressément les conditions dans lesquelles ces décisions sont prises ;

**déclarent**, par la présente décision, avoir pu prendre pleine et entière connaissance de l'ensemble des documents prévus par la loi et les statuts de la Société, nécessaires à la parfaite information des associés préalablement à l'adoption des décisions qui suivent, et **déclarent**, en conséquence, renoncer, irrévocablement et sans réserve, à se prévaloir du délai relatif à leur information préalable prévu par la loi ;

**déclarent** être pleinement informés des opérations à intervenir et renoncer à soulever toute contestation quelle qu'elle soit, résultant du non-respect du délai de mise à disposition du rapport du Commissaire aux comptes et des autres documents prévus par la loi ainsi qu'à tout recours à l'encontre de la Société et/ou de ses dirigeants.

## **PREMIERE DECISION**

### ***Augmentation de capital avec délégation de compétence***

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, constatant que le capital est entièrement libéré,

**décident** de déléguer au Président, conformément aux dispositions de l'article L 225-129-2 du Code de commerce, toutes compétences pour décider, dans un délai maximum de 18 mois à compter des présentes décisions et dans la limite d'un plafond maximum de 252 euros, d'une ou plusieurs augmentations du capital social, immédiate ou à terme, en numéraire d'un maximum de 252 actions de un euros de valeur nominale, au prix de six cent soixante-quinze euros (675 €) par action soit avec une prime d'émission de 674 € par action, représentant une souscription maximum de 170.100 euros (prime d'émission incluse).

Dans ce cadre et sous ces limites, le Président disposera de tous les pouvoirs pour décider et réaliser la ou les augmentations de capital qui lui paraîtront opportunes et fixer notamment :

- le montant de la ou les augmentations de capital dans la limite de 252 euros ;
- constater la réalisation de ces augmentations de capital ;
- procéder aux modifications corrélatives des statuts.

## **DEUXIEME DECISION**

### ***Autorisation au Président à réaliser l'augmentation de capital par suppression du droit préférentiel de souscription***

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président décident que la délégation de compétence générale consentie sous la première décision emporte l'autorisation pour le Président, de décider de supprimer le droit préférentiel de souscription des associés aux augmentations de capital qui pourront être décidées par le Président en vertu de ladite délégation, au profit de :

### **SLN**

Société civile au capital de 1.601.000 euros, dont le siège social est situé 19 boulevard de Courcelles 75017 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 891 693 145.

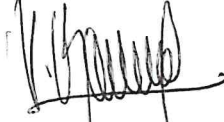



ALM  RB

**TROISIEME DECISION**  
***Pouvoir pour formalités***

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous seing privé en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité par la législation en vigueur relatives aux décisions prises dans le cadre des présentes.

\*  
\*   \*  
\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par chacun des Associés.

<b>HOLDING HAMSTER 1</b> Représentée par Mme Valérie POULAIN DE SAINT PERE	
<b>HOLDING HAMSTER 2</b> Représentée par Mr Axel FERDINAND-DREYFUS	
<b>HOLDING AL CONSULT</b> Représentée par Mr Lionel AUROUX	
<b>SLN</b> Représentée par Mr Rudy BOUKHRIS	

ALD  NTB